REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DU RHONE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2572

Subventions aux associations développant des actions auprès des personnes âgées (animation, protection de la santé, développement réseaux, foyers-restaurants), pour un montant de 22 480 euros - Approbation et autorisation de signer une convention

Direction de l'Action Sociale

Rapporteur: Mme RIVOIRE Françoise

SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE: 16 NOVEMBRE 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL: 4 NOVEMBRE 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE: 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 18 NOVEMBRE 2016 DELIBERATION AFFICHEE LE : 23 NOVEMBRE 2016

PRESIDENT: M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU: Mme HAJRI Mina

PRESENTS: M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. LE FAOU (pouvoir à M. GRABER), Mme FRIH (pouvoir à M. CUCHERAT), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT)

ABSENTS NON EXCUSES: M. BRAILLARD

2016/2572 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DEVELOPPANT DES ACTIONS AUPRES DES PERSONNES AGEES (ANIMATION, PROTECTION DE LA SANTE, DEVELOPPEMENT RESEAUX, FOYERS-RESTAURANTS), POUR UN MONTANT DE 22 480 EUROS - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNER UNE CONVENTION (DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE -)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 18 octobre 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon développe une politique de lutte contre l'exclusion et l'isolement, axée notamment sur un soutien fort aux associations qui interviennent en direction des personnes âgées.

L'objectif est d'aider les personnes âgées isolées et les personnes âgées à mobilité réduite à participer à la vie sociale et lutter contre la solitude et la dépendance.

La Ville de Lyon soutient et encourage également les initiatives d'organismes associatifs dont l'objectif est de proposer des sorties ludiques ou culturelles répondant aux souhaits et capacités des personnes âgées.

Le but premier vise à favoriser la rencontre des personnes âgées avec des personnes extérieures, d'âges ou d'horizons différents, et également de dynamiser l'action sociale auprès des personnes les plus isolées et dépendantes. Des visites ou des animations sur les lieux de résidence de ces personnes (domicile, résidences, structures médicalisées) permettent ainsi de briser leur solitude.

Plusieurs associations ont fait état de projets annuels et d'actions ponctuelles, et peuvent bénéficier d'une contribution de notre collectivité.

Le soutien aux associations d'aide à domicile se traduit par une participation horaire sur la base des heures réalisées l'année précédente et ce, en fonction des crédits alloués.

Les aides proposées se répartissent selon les thématiques suivantes :

Thématique	Associations	Adresse (siège social)	Montant subvention allouée en 2015 (€) - N° de la délibération et date du CM 2015	Montant subvention proposée en 2016 (€)	Finalités de subvention proposée en 2016	Article budgétaire / fonction / ligne de crédit
Développe- ment Réseaux	Centre social de la Croix-Rousse	27 rue Pernon 69004 Lyon	•	1 000 €	Repas intergénérationnel de quartier « les marmitons de Pernon »	Programme VIESENIORS Opération LIENSOC nature 6574 fonction 61 LC n° 41295 service 22700
	POLYDOM Soins	62, 64 cours Albert Thomas / 69008 Lyon	•	1 000 €	Accueil de Jour pour personnes âgées atteintes notamment de la maladie d'Alzheimer	
Actions et animations en faveur des personnes âgées / Protection à la santé	UNIS-Cité Rhône-Alpes	13 cours Richard Vitton 69003 Lyon	6 000 € Délibération n° 2015/1451 CM du 28/09/2015 Projet Intergénéreux : organisation de visites de convivialité à domicile pour des personnes âgées souffrant d'isolement social et relationnel 7 500 € Délibération n° 2015/1451 CM du 28/09/2015 Contribution à l'animation et au développement du lien social dans plusieurs EHPAD de la Ville de Lyon, par la mise en œuvre d'un programme d'activités ludiques et participatives	15 000 €	Contribution à I'animation et au développement du lien social dans plusieurs EHPAD de la Ville de Lyon, par la mise en œuvre d'un programme d'activités ludiques et participatives	Programme VIESENIORS Opération LIENSOC Article 6574 fonction 61 LC 41297 service 22700
	Association Services et Soins Infirmiers	1 bis avenue Jean Mermoz 69008 Lyon	1 000 €	1 000 €	Subvention de fonctionnement général	
	Association Vivre aux Eclats	5 rue Pizay à 69001 Lyon		1 680 €	Subvention de fonctionnement général	
	Association Rencontre et Partage	18 rue Turbil 69003 Lyon	-	800 €	Subvention de fonctionnement général	
	CGMS	85 rue Tronchet à 69006 Lyon	1 900 €	1 000 €	Séjours en septembre et octobre 2016 en complément des 1 900 € pour les sorties d'été	
	Club de Saint Rambert	17 grande rue de Saint Rambert à 69009 Lyon	1 000 €	1 000 €	Complément de subvention pour des animations et sorties des résidents pendant les travaux de rénovation de la résidence Jean Zay	

Eu égard au contenu opportun de l'action conduite par chacune de ces associations au bénéfice de personnes âgées présentes au sein de l'agglomération lyonnaise, action elle-même en adéquation avec les principes qui président à la politique sociale de notre ville, il me semble opportun de donner une suite favorable aux demandes de financement formulées.

Par ailleurs, compte tenu du montant de la subvention proposé pour plusieurs de ces organismes, il convient de passer une convention d'objectifs et de financement avec l'Association « Centre social de la Croix-Rousse ».

Vu ladite convention;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 3^e, 4^e, 6^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Ouï l'avis de la commission Affaires Sociales, Solidarité, Santé;

DELIBERE

- 1. Les subventions suivantes, pour une somme globale de 22 480 € sont allouées aux associations ci-dessous :
 - Centre social de la Croix-Rousse à Lyon 4^e : 1 000 €;
 - POLYDOM Soins à Lyon 8^e : 1 000 €;
 - Unis-Cité Rhône-Alpes à Lyon 3^e : 15 000 €;
 - Services et Soins infirmiers à Lyon 8^e : 1 000 €;
 - Vivre aux éclats à Lyon 1^{er} : 1 680 €;
 - Rencontre et partage à Lyon 3^e : 800 €;
 - CGMS à Lyon 6^e : 1 000 €;
 - Club de Saint Rambert : 1 000 €
- 2. La convention d'objectifs et de financements susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association Centre social de la Croix-Rousse est approuvée.
 - 3. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.
- 4. Le montant des subventions allouées, soit une somme globale de 22 480 € sera imputé sur le budget en cours :
- Pour un montant de 2 000 € financé à partir de l'enveloppe « Développement réseaux» (nature 6574, fonction 61, ligne de crédit n° 41295, programme VIESENIORS, opération LIENSOC) :
- après transfert d'un crédit de 1 100 euros à partir de l'enveloppe « opérations Eté» (ligne de crédit n° 41296) ;
- après transfert d'un crédit de 900 euros à partir de l'enveloppe « Aides Ménagères» (ligne de crédit n° 41293).
- Pour un montant de 20 480 € financé à partir de l'enveloppe « Subventions aux associations pour personnes âgées » (nature 6574, fonction 61, ligne de crédit n° 41297, programme VIESENIORS, opération LIENSOC) :

- après transfert d'un crédit de 19 657 euros à partir de l'enveloppe « Aides Ménagères» (ligne de crédit n° 41293) ;
- après transfert d'un crédit de 823 euros à partir de l'enveloppe « Foyers restaurant» (ligne de crédit n° 41294).

(Et ont signé les membres présents) Pour extrait conforme, Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Françoise RIVOIRE